

Reimagining Democracy (1750-1850)

La question de la politisation

Paris, 28 mars 2007

I- Présentation du projet et synthèse de l'atelier d'Oxford

Marc Philp commence par rappeler les grandes lignes et les objectifs du projet « Réimaginer la démocratie ». La fin du XVIII^e siècle et le début du XIX^e constituent une période charnière au cours de laquelle la démocratie émerge à la fois comme aspiration et comme expérience politique. Avant cette période, la caractérisation de la démocratie reste surtout négative (en référence aux grecs par exemple). Or, au milieu du XIX^e siècle, l'idée s'est enracinée et a perdu de son étrangeté. Le processus par lequel s'opère l'imagination du processus démocratique n'a pas été assez discuté. Il ne s'agit pas d'un phénomène propre à l'Angleterre, même si c'est l'Angleterre qui a fourni le point de départ de la réflexion, mais d'un mouvement largement international. Les changements qui s'opèrent durant cette période peuvent être repérés à plusieurs niveaux :

- Au niveau des idéologies : comment les acteurs utilisent le langage de la démocratie. La revendication démocratique est désormais articulée par les différents acteurs, durant cette période la démocratie est de plus en plus fréquemment invoquée.
- Au niveau de la théorie : Il s'agit d'une période de théorisation croissante de la démocratie parlementaire et des différentes formes d'organisation politique. Paine, Sieyès ou les « Federalist Papers » sont tous à certains égards des textes antidémocratiques, mais dans le même temps ils promeuvent certaines formes d'engagement populaire.
- Au niveau des pratiques : les formes d'engagement dans le champ politique changent, les individus développent de nouvelles formes de participation (pétitionnement de masses par exemple).
- Les réponses de ceux qui refusent ce mouvement se transforment également.

Sur la base de ces constats généraux, il s'agit d'examiner la dimension internationale de ce mouvement, de suivre les différents chemins empruntés par chaque pays, de questionner les influences réciproques qui ont pu exister.

L'atelier parisien du 28 septembre succède à plusieurs réunions équivalentes qui se sont tenues à Oxford sur la question de l'autorité, de l'usage des droits, et enfin, le 17 septembre 2007, de la politisation. Deux autres ateliers sont prévus consacrés aux Etats-Unis et à l'Allemagne. L'aboutissement de cette étape du projet devra être un grand colloque international, les organisateurs espèrent qu'il donnera ensuite lieu à d'autres développements.

Joanna Innes propose de son côté une synthèse des questions formulées lors de la réunion qui s'était tenue à Oxford le 17 septembre 2007. Les discussions d'Oxford et les papiers envoyés par les participants à l'atelier français révèlent selon elle un certain nombre de questionnements similaires de part et d'autre de la Manche :

- Qu'est ce que la politique ? La nature du « politique » change, ce qui rend difficile tout effort de conceptualisation. Par ailleurs, il pouvait exister différentes analyses de la dimension politique de certaines actions particulières: ainsi les actions des foules pouvaient être considérées par les élites et les autorités comme plus ou moins « politiques » selon les moments, même si les membres de la foule ne

conceptualisaient pas eux-mêmes leurs actions comme étant politiques. La démocratisation ne désignait pas simplement le fait que certaines personnes acquièrent le pouvoir, mais elle pouvait aussi désigner les manières par lesquelles les élites et les gouvernements recevaient et peut-être émoussaient la force des demandes populaires.

- La politisation pourrait également être comprise comme le processus de développement à l'échelle de la vie individuelle : ainsi en grandissant les enfants sont politisés comme des acteurs politiques.
- A côté de la politisation, les modèles de dépolitisation doivent également être pris en compte et examinés.

Joanna Innes note également que certains des papiers des contributeurs français soulèvent des questions intéressantes concernant la sphère contestée de l'Etat, notamment dans ses relations avec l'Eglise, qui n'ont pas été explorées à Oxford.

Mais la réunion d'Oxford a aussi eu ses limites. La discussion n'a peut-être pas entièrement réussi à proposer les bonnes définitions et à résoudre tous les enjeux soulevés. Les participants ont soit discuté comment définir les termes clés, soit comment comprendre certains aspects de l'histoire anglaise, mais ils n'ont pas réussi à développer des idées précises concernant les catégories qui pourraient aider à dessiner des questions historiques. Les organisateurs ont tenté de réfléchir depuis à quelques propositions en ce sens :

On peut distinguer trois significations distinctes du processus de politisation :

- Un processus de changement dans les institutions et les pratiques politiques : idée de développement de la politique moderne, d'un passage de l'AR à la politique moderne. Mais l'historiographie a largement échoué à conceptualiser ce qu'était réellement ce passage. Ce processus a par ailleurs probablement suivi des rythmes différents en Angleterre et en France, l'évolution fut plus graduelle en Angleterre. En France, marquée par des révolutions et des changements de régime, les institutions politiques sont apparues et ont disparues brutalement. Mais étudier ce processus implique de décider ce qu'étaient les institutions et les pratiques « politiques ». Déborah Cohen citait la définition de Keith Baker du politique comme le fait de revendiquer, mais cela soulève la question de savoir quelles sont les revendications qui peuvent être considérées comme politiques ? Néanmoins, cela ouvre une voie possible pour des comparaisons trans-nationales et trans-culturelles : on peut tenter de comparer comment des revendications similaires ont été formulées et reçues dans différentes cultures. Elle suggérerait également que la formulation d'Habermas ne serait pas d'un grand secours ici : il cherche à expliquer l'émergence de certaines formes de vie sociales qui ne sont pas nécessairement politiques ; retracer leur émergence n'implique pas nécessairement de retracer l'émergence de la vie politique (comme Daniel Gordon l'a souligné pour la France du XVIII^e siècle)¹. Déborah Cohen a également rappelé que les plaintes et revendications pouvaient être faites dans une grande variété de forums possibles au XVIII^e siècle : au niveau des cours de justice ou des paroisses. Joanna Innes note que même si l'essentiel de la discussion d'Oxford s'est concentrée sur ce niveau d'analyse, on ne peut pas affirmer que les participants sont complètement parvenus à caractériser et analyser les mutations qui ont eu lieu.
- A un second niveau, on ne doit plus considérer seulement les processus de changement à long terme, mais aussi les flux et les reflux de l'agitation politique et de l'événement, les phases d'agitation infusent plus ou moins d'énergie dans les formes politiques disponibles, elles remodelent leur signification d'un moment à l'autre. En Angleterre, ce flux et ce reflux opèrent dans un contexte institutionnel en évolution ;

¹ *Citizens Without Sovereignty: Equality and Sociability in French Thought, 1670-1789*, Princeton UP, 1994.

en France, il se déroule dans un contexte davantage marqué par la discontinuité. Les niveaux 1 et 2 interagissent selon plusieurs modalités : les changements dans les institutions peuvent conduire à une forme de politisation, comme en France avec l'instauration du suffrage universel en 1848 ; mais le surgissement de modes de politisation peuvent à leur tour introduire des changements dans les institutions et les pratiques.

- Enfin, on peut envisager la politisation des individus conçue dans le cycle d'une vie individuelle – à la fois comme le processus de croissance (et peut-être de déclin) d'une conscience politique et d'un engagement individuel, et comme le flux et le reflux de l'intérêt individuel, façonné lui-même par le flux et le reflux plus large qui s'observe dans le champ politique. Le surgissement de la question politique peut momentanément politiser certains individus : à la fois en développant leur conscience politique et en les dotant de compétences politiques comme l'organisation de réunion, la collecte de pétitions, la capacité d'argumenter, autant de compétences qu'ils peuvent ensuite exploiter. Ce type de compétence peut être recyclé dans divers domaines : que ce soit l'activisme religieux, le mouvement ouvrier, le journalisme... En Angleterre, on peut affirmer qu'il y avait moins d'individus disposant de ce type de compétence au XVIIIe siècle qu'il n'y en avait dans la première moitié du XIXe siècle. Le développement d'une cohorte importante de militants/activistes potentiels (plus ou moins actifs en fonctions des circonstances changeantes) constitue aussi un aspect important de la « politisation ».

Le dernier thème que la discussion d'Oxford a permis d'identifier comme méritant une grande attention est la manière avec laquelle les contemporains eux-mêmes ont conceptualisé et décrit la politisation. Leur récit était-il similaire ou différent du nôtre ? Dans quelle mesure notre propre récit a-t-il été modelé par celui des contemporains ? Quelles sont les racines des interprétations contemporaines ? Joanna Innes suggère que les mémoires de certains militants et acteurs politiques ont constitué une source importante pour les historiens, mais ce type de mémoire tend naturellement à amalgamer les processus de politisation individuelle et les changements plus larges qui ont lieu dans la société. Elle a lu les mémoires de Martin Nadaud, *Léonard, Maçon de la Creuse*, qui a fini sa carrière comme député sous la 3^{ème} République. Plusieurs mémoires similaires ont été rédigés à l'époque victorienne. Elle suggère que nos idées concernant une prise de conscience politique au début du XIXe siècle, doivent peut-être beaucoup à ce type de récit. Comment peut-on comprendre l'apparition de ce type de récit à l'époque ?

François Jarrige : Un certain nombre de questions abordées et discutées à Oxford se posent dans des termes proches dans l'historiographie française. L'intérêt de partir de la notion de politisation vient de ce qu'elle a organisé en grande partie le récit traditionnel de la démocratisation entre la deuxième moitié du XVIIIe siècle et le milieu du XIXe siècle, qui se conclut avec la seconde République et la fin du chartisme. L'atelier d'Oxford a abouti à la mise en avant de certaines difficultés liées à cette notion et à certaines interrogations :

Les problèmes liés à la notion :

- polysémie : pb de définition (la politisation et la conscience au sens marxien ; la politisation comme processus de socialisation ; la politisation comme dvp de certaines formes d'activisme politique, ou bien comme processus d'apprentissage collectif)
- Les pb liés à la dimension téléologique de la notion de politisation : risque de calquer sur des périodes des catégories qui se sont mises en place après, de maintenir une dimension évolutionniste et donc de dissimuler les ruptures et les discontinuités, mais si on introduit la notion de dépolitisation on peut peut-être régler le problème...

Quelques questions:

- Les bornes chronologiques, les moments qui cristallisent ces processus de politisation/dépolitisation : les émeutes, les révolutions, les périodes de guerre et leur rôle.
- Les échanges trans-Manche dans ce processus de politisation : on a surtout discuté de l'impact des révolutions française sur la Grande-Bretagne mais qu'en est il de l'inverse : par exemple impact de l'agitation radicale (Peterloo) ou des grandes réformes britanniques sur la France ?

II- Discussion de la notion et singularités de la Révolution

Sophie Wahnich demande ce que les organisateurs entendent par « réimaginer la démocratie » ? Sachant que la notion de démocratie ne possède pas le même sens aujourd'hui et à l'époque, s'agit-il de redonner de la richesse au modèle démocratique actuel ?

Joanna Innes répond qu'il s'agissait en effet initialement d'éviter toute vision téléologique en pensant l'historicité et les manières avec lesquelles les contemporains se représentaient cette idée de démocratie. Néanmoins, il est clair également qu'un examen de la notion de démocratie dans le passé peut ouvrir de nouvelles perspectives sur les pratiques et les valeurs contemporaines. Aujourd'hui, dans l'enseignement secondaire britannique, l'histoire constitutionnelle est enseignée d'une façon linéaire et traditionnelle, sans tenir compte des apports de l'historiographie. Un objectif secondaire du projet est donc aussi de redonner de la richesse au concept en cassant les récits habituels.

Philippe Minard fait remarquer que la question de SW correspond aux singularités du débat français. Selon lui, il existe une spécificité française qui tient à la césure de la Révolution française et à ses effets sur la construction du récit historique. Cette césure crée des questionnements disjoints et empêche parfois qu'il puisse exister un langage commun. Par exemple, dans le récit de la démocratie selon Rosanvallon, l'histoire de la représentation commence en 1789. Pour cet auteur, la Révolution française marque une rupture décisive du fait de la sécularisation, de la désincorporation et de la subjectivation à l'œuvre durant la période révolutionnaire. Pour Rosanvallon, la rupture est telle que même des pratiques qui existaient auparavant, comme le vote, voient un changement radical de leur signification. Pour un historien de la période moderne, il s'agit d'un gros pb : qu'est ce qui fait la singularité de la RF, qu'est ce qu'elle introduit réellement comme discontinuité ? **Sophie Wahnich** considère qu'il n'y a pas de problème avec les modernistes, les historiens de la période révolutionnaire – sans parler de Rosanvallon qui n'en est pas un – ont largement pris en compte les acquis de l'histoire moderne. Le problème se pose pour le XIXe siècle qui introduit des nouveautés irréductibles. Elle craint le « meurtre de l'évènement », pousser l'analyse jusqu'au milieu du XIXe siècle risque de faire perdre de vue la singularité de l'évènement révolutionnaire.

Joanna Innes remarque que le même problème se pose en Grande-Bretagne même s'il n'y eut pas de Révolution. La question de la discontinuité est un enjeu décisif pour penser l'articulation entre XVIIIe et XIXe siècle. **Gilles Malandain** note qu'en France les débats institutionnels pèsent d'une façon particulièrement forte car la période envisagée dans le projet (1750-1850) est scindée entre trois groupes d'historiens distincts dans l'université. Il est

particulièrement difficile d'étudier le début du XIXe siècle qui tend à être annexé par l'histoire moderne. Il livre quelques réflexions sur l'expérience de séminaire qu'il anime avec Antoine Lilti et Jean-Luc Chappey, « Autour des Révolutions : culture et politique (1760-1830) », et qui a précisément pour but de penser ce moment charnière et ses mutations.

Déborah Cohen souligne l'ambiguïté de la notion de politique durant cette période. Elle propose d'y voir un « label » que les autorités et les élites choisissent à partir d'un certain moment d'accoler à certains désordres ou révoltes sociales. La nouveauté de la Révolution française vient, à cet égard, du fait que les élites appellent politique des choses qui, auparavant, n'étaient pas conçues à partir de ces catégories. **Gilles Malandain** suggère alors de voir dans la politisation, plutôt qu'un processus, le mouvement qui révèle comment chaque époque propose un degré différent d'assignation politique.

Emile Perreau-Saussine rappelle que dans *La Politique* Aristote définissait la politique comme « l'art de l'architectonique », c'est-à-dire l'art d'organiser les activités de la Cité. La question est de savoir pourquoi dans certains cas certaines questions sont politisées et pas dans d'autre. Ainsi, par exemple, le fait de fumer tend aujourd'hui à acquérir une dimension politique. L'un des changements durant la période est peut-être la transformation de ceux qui décident ce qui appartient à la sphère de la politique. La notion de politisation est fondamentalement ambiguë, mieux vaudrait sans doute parler d' « imaginaire démocratique ».

Sophie Wahnich note qu'en science politique, la politique reste largement pensée dans la sphère de l'Etat ; penser en historien les processus de politisation populaire implique de distinguer différents degrés : la politisation désigne-t-elle le fait de participer à des actions politiques ou bien le fait de prendre position dans l'arène politique. De quelle manière, dans une société donnée, les individus se politisent-ils : par conformisme ou par engagement conscient ? L'un des critères ultimes n'est-il pas le désir de certains de voir leur désir et leurs demandes transformées en loi ? **E. Fureix** demande où est ce qu'il faut placer la différenciation entre le national et le communautaire dans ce schéma ? Pour Agulhon, la politisation implique une conscience du contexte national.

Joanna Innes remarque qu'il s'agit là de problème méthodologique important et qu'il est préférable de partir de l'analyse de ce qui est reconnu comme politique par les acteurs. Mais comment pouvons nous le déterminer ? Quel critère pouvons nous utiliser ? Nous sommes sans doute influencé en particulier par les modes d'organisation des archives, par ce qu'elles nous livrent. Par exemple, on pourrait examiner de plus près qui décide quelles sont les pétitions qui pourront être admises au Parlement ? En Angleterre, il existe clairement un processus de sélection qui fait que toutes les demandes sur des questions publiques adressées aux corps officiels n'ont pas le statut de « pétitions » : certaines étaient considérées comme des communications/demandes privées. **Gilles Malandain** remarque que ce qui est « labellisé » comme politique ou non dépend également des moyens que les acteurs se donnent. **Philippe Minard** souligne que la question du pain et la question nourricière sont éminemment politiques même si elles n'apparaissent pas toujours ainsi pour les autorités de l'Ancien Régime.

Sur la question des pétitions, **Benoît Agnès** présente brièvement sa thèse consacrée aux pétitions envoyées aux autorités politiques en France et au Royaume-Uni de 1814 à 1848. **Sophie Wahnich** souligne que la question des pétitions et de leur sens se pose avec force au début de la Révolution. A cet égard la pétition du docteur Guillotin au commencement de la Révolution, intitulée « Pétition des citoyens domiciliés à Paris » qui demande notamment que

la représentation du Tiers-État aux États-Généraux soit au moins équivalente à celle des deux autres ordres est un moment important. En 1791, un débat à la Constituante oppose plusieurs conceptions de la pétition. Pour les libéraux, c'est un outil d'expert aux mains des citoyens actifs en vue d'éclairer le législateur ; pour Grégoire et Robespierre c'est un droit infra-politique qui a toujours existé. C'est le droit inaliénable de se plaindre qui exista de tout temps sous différentes formes. Pour eux, si on supprime le droit de pétition, les individus n'auront plus de moyens de médiations, il en résultera des émeutes. En 1791, on interdit les pétitions présentées en nom collectif et sans signature, mais cette décision n'a aucun effet dans la pratique. Pour Sophie Wahnich la pétition s'affirme comme un outil de politisation par excellence ; elle joue sur différents registres de la politique, c'est aussi un élément intéressant qui fait apparaître une pragmatique du processus de mobilisation politique. **E. Fureix** s'interroge sur la question de l'enjeu de la présence physique dans le dépôt des pétitions. **Sophie Wahnich** répond que c'est un enjeu de débat précoce chez les révolutionnaires. Le débat porte principalement sur la question des pétitions en armes. **Joanna Innes** rappelle qu'il y avait très peu de pétitions publiques en Angleterre avant la fin du XVIII^e siècle (les années 1770) ; le pétitionnement acquiert une grande importance et une grande visibilité dans l'espace public lors des « Gordon Riots ». Après ces événements la pratique explose. En Angleterre pendant la deuxième moitié du dix huitième siècle, les pétitions envoyées au parlement étaient imprimées et circulaient abondamment, pour certains c'étaient une alternative à la rédaction des brochures. **Benoit Agnès** décrit ensuite quelques unes des différences entre la France et la Grande-Bretagne en ce qui concerne les modalités de reproduction imprimée des pétitions. **Ultan Gillen** dit qu'en Irlande il n'existait pas de lois encadrant formellement le droit de pétition, équivalent à celui que Joanna Innes a évoqué pour l'Angleterre. Dans les années 1790, les protestants refusent d'admettre une pétition de catholiques demandant des secours. Les catholiques interprètent ce refus comme une négation des droits politiques, et affirment qu'ils vont s'adresser directement au roi, ou établir leur propre parlement. Lors des discussions concernant les modalités pour légitimer l'acte d'union avec l'Irlande, il y eut des débats concernant la représentativité des pétitions. Dans ce contexte, c'est, d'une façon ironique, le gouvernement qui affirme que c'est le nombre de signatures qui devait compter. **Joanna Innes** souligne qu'en Angleterre, d'une façon similaire, le premier ministre Lord North, durant la guerre d'indépendance américaine, avait cherché à rejeter des pétitions en faveur de changement constitutionnel en affirmant qu'un nombre insuffisant de personnes les avait signé : cela encouragea un changement dans les tactiques pétitionnaires. **François Jarrige** insiste également sur le fait que la pétition s'insère en général dans un registre d'action plus ample, elle constitue une phase préparatoire à d'autres modes d'action, elle marque une tentative pour légitimer les demandes en obtenant le soutien des autorités. Lorsque la demande échoue, cela peut déboucher sur un épuisement de l'action, ou bien sur des émeutes plus graves.

Joanna Innes demande ce qui s'est passé à l'époque napoléonienne et, dans ce contexte, elle insiste également sur l'importance de la question de la dépolitisation : comment s'opère l'épuisement de la mobilisation, comment s'opère la répression, qu'est ce qui explique son efficacité ? que se passe-t-il lorsqu'on ne peut plus pétitionner ? **Benoit Agnès** affirme qu'on connaît mal ces questions, des restrictions continuent de peser sur les formes de pétitionnement collectif et le nombre de pétitions semble se réduire. **Sophie Wahnich** dit qu'il existait déjà des restrictions sous le Directoire. **Joanna Innes et Mark Philp** demandent comment cela se passait à l'époque napoléonienne, les requêtes et les plaintes étaient peut-être adressées aux préfets ? **Benoit Agnès** souligne qu'il existe en effet dans les dépôts d'archives locaux de nombreux témoignages du grand nombre de pétitions envoyées au préfet, comme d'ailleurs aux maires. **Maxime Kaci** explique qu'il travaille sur les adresses et, plus particulièrement sur

l'influence des mots d'ordre sur les engagements politiques dans le Nord en 1791-93 : qui les écrit, dans quel contexte, comment circulent-elles ?

Philippe Minard insiste ensuite sur le fait que ces discussions sur le pétitionnement posent la question de l'articulation du politique et du social. Lorsque les pétitions en nom collectif sont interdites, Le Chapelier propose en même temps la suppression des corporations. Les deux décisions ont le même sens : elles visent à nier la légitimité des regroupements intermédiaires entre le citoyen et l'Etat. Les collectifs sont perçus comme factieux, ces décisions révolutionnaires ont de nombreuses conséquences pour l'histoire du phénomène associatif et la compréhension des processus de politisation. Cela éclaire aussi l'histoire plus immédiate de la sans-culotterie : si les maîtres et les ouvriers sont réunis ensembles, c'est lié à l'escamotage de la relation sociale consécutive à la loi Le Chapelier. Il ne peut plus y avoir qu'une seule expression politique. Il y a donc un escamotage du social à travers la politisation du social. Les conditions même de la politisation sont modifiées par la loi de 1791 ; les formes d'expression politique doivent passer par d'autres canaux. Cette loi marque une grande différence avec la situation britannique. **Laurent Colantiano** insiste quant à lui sur la re-émergence des identités religieuses à la fin des années 1790. Comment chacun définit sa propre identité a des implications sur ce que peut signifier la démocratie. **Sophie Wahnich** suggère que l'un des enjeux fondamentaux des débats de la fin du XVIIIe siècle est : le citoyen est-il un acteur ou bien un spectateur ? La démocratie est-elle le consentement à un gouvernement se définissant lui-même comme l'expression de la volonté populaire ou implique-t-elle un gouvernement représentatif ?

III- La première moitié du XIXe siècle : redéfinitions et nouveaux enjeux

En guise d'introduction, **François Jarrige** rappelle que les travaux sur l'histoire de la politisation en France au XIXe siècle se sont souvent concentrés sur deux terrains d'étude : les mobilisations protestataires et la mobilisation électorale. En France, la question des élections a occupé une place décisive, comme l'a rappelé récemment Michel Offerlé². Les travaux sur la politisation électorale se sont cristallisés autour de quatre questions principales que l'on peut rappeler en guise d'introduction :

- la périodisation : La question de la périodisation de la politisation s'est complexifiée depuis le débat Agulhon/Weber des années 1980, de plus en plus les historiens de la Révolution font remonter en amont l'importance de l'acte électorale, ils insistent sur la richesse des élections révolutionnaires. Les spécialistes entendent démontrer, après les travaux de Patrice Gueniffey, l'importance de l'acte électoral en révolution.
- la focale d'analyse: L'appréhension de l'élection est bien sûr tributaire de la focale que l'on se donne. Le cadre départemental reste pour nombre d'historiens une approche privilégiée, quelles qu'aient pu être les critiques qui lui ont été opposées, d'autant plus dans la tradition d'une sociologie électorale attentive aux particularismes locaux. Les politistes peuvent préférer une approche thématique qui, s'appuyant sur un dépouillement archivistique extensif et sélectif privilégie le comparatisme entre plusieurs sites géographiquement dissemblables et choisis sur longue période pour traiter d'une question particulière.

² M. Offerlé, « Capacités politiques et politisations : faire voter et voter, XIXe siècles (1) », *Genèses* 2007/2, N° 67, p. 131-149

- La question de l'apprentissage L'ouvrage de C. Guionnet est une remise en cause frontale des travaux de la plupart des historiens, mais aussi de nombreux politistes, ayant travaillé sur la question de la politisation au XIXe siècle. Les deux lieux communs auxquels elle s'attaque sont la prétendue arriération intellectuelle des campagnes et la soumission des électeurs à leurs notables. Cette vision est pour l'auteur la marque d'un évolutionnisme politiquement correct, sous entendant que la vraie politisation des masses ne peut être que le produit d'une socialisation républicaine. Pour Guionnet, les électeurs municipaux des campagnes de la monarchie de Juillet ne sont pas des électeurs, ce sont des individus tout court, qui votent dans le prolongement de leurs rôles quotidiens, sans inventer d'improbables rôles politiques spécialisés.
- Repenser les fraudes et les pressions : La politisation, comme alignement sur des formes standardisées, nationales d'échanges électoraux fondés sur la distribution de biens publics politiques indivisibles, serait un élément décisif de cantonnement des fraudes. Mais on peut aussi objecter que la politisation, comme désencastrement des sphères socio-économiques et politiques, peut être un élément de démobilisation électorale (dépolitisation ?) puisque les biens offerts dans la transaction peuvent paraître si éloignés des préoccupations et des utilités quotidiennes, qu'ils en deviennent irréels.

Philippe Minard remarque qu'il ne faut pas opposer d'une façon trop simpliste politiste et historiens, les échanges sont nombreux entre eux. En France, c'est la problématique de la descente de la politique vers les masses qui a dominé. Pour Agulhon il semblait exister une petite et une grande politique, une différence entre l'infra- et le supra-politique. Agulhon concentrait le regard sur la grande politique, par contraste Dupuy a la suite d'autres a cherché à faire revivre l'intérêt pour la « petite politique ». Mais cette approche soulève plusieurs problèmes :

- Quid de la politique locale et des réunions collectives villageoise ou paysanne.
- Quid de la situation du XIXe siècle et des spécificités de la politisation à l'époque pré-révolutionnaire.

Une discussion s'engage sur la pertinence de la coupure politique locale et nationale, **Laurent Colantano** souligne que la coupure est artificielle et **Sophie Wahnich** note qu'il s'agit d'un biais de l'historien qui bloque la réflexion. La question importante est plutôt comment les individus construisent leur propre action. Pour **Emmanuel Fureix** la question est de savoir quelles sont les identités que les individus mettent en avant à travers l'échelle locale, ou, selon **Déborah Cohen**, comment les autres, les observateurs extérieurs ou les autorités, catégorisent ces identités.

Julien Vincent propose d'interroger le statut de la "croyance politique" dans le processus de politisation, notion qui apparaît dans la période considérée. A t-on affaire à une intériorisation des idées politiques, forme spécifique de la politisation dans la période ? Le problème est que la notion même de croyance, qu'elle soit politique ou pas, est rarement problématisée, notamment en histoire religieuse. Or le vocabulaire de la croyance, certitude, opinion, etc, se politise au cours du XIXe siècle dans la mesure où il est disputé par différents pouvoirs : les églises, mais aussi les universités et académies des sciences morales qui développent leur propre vocabulaire de la croyance pour en faire un fait psychologique indépendant de tout sentiment religieux. La croyance est aussi un enjeu politique dans des interactions individuelles, comme entre les hommes et les femmes souvent séparées par leurs croyances religieuses au XIXe siècle. Elle est un vocabulaire par lequel s'opère une politisation de la sphère privée puisqu'elle permet de relier l'échelle de la famille à celle de l'espace public. La

spécificité du XIXe siècle réside sans doute dans les manières dont ces questions sont reliées à la sphère de l'Etat.

Michael Drolet souligne que cela soulève la question importante de l'émergence de l'identité de soi, l'apparition de l'individu comme catégorie au tournant du XIXe siècle intervient en effet dans le processus qu'on appelle politisation.

Sophie Wahnich rappelle que sous la Révolution Française la politique se pense à travers l'effort, chaque individu doit penser ses droits et les défendre. Comment s'opère l'articulation entre l'appel à l'effort individuel et le collectif ? Cela mobilise à la fois la question du religieux et le fait psychologique. T. Tackett a étudié les rapports entre religion et révolution, comment les individus parviennent à concilier différents credo et différentes manières de penser. Pour qu'il n'y ait pas conflit entre religion et politique, il faut qu'il y ait de la religion civile. La religion civile est ce qui peut permettre de créer du lien civil et d'harmoniser l'existence de multiples religions. La fête de l'être suprême a cette fonction : faire coexister toutes les religions.

Joanna Innes note que la situation anglaise présente quelques parallèles : au cours du XVIIIe siècle on a tenté de réformer la liturgie (ie the structure and content of the church service), dans l'espoir de rendre l'Eglise nationale plus acceptable et donc plus insérée dans la société. Or, elle pense que ces projets de réforme n'étaient plus envisageables au début du XIXe siècle, lorsque les divisions et les fractures religieuses s'étaient durcies.

Emmanuel Fureix : La remarque de Sophie Wahnich pose aussi la question des modes de ritualisation de la vie politique. EF plaide pour l'étude des rites politiques (folklore à charge politique, banquets et enterrements, gestes d'iconoclasme politique, et autres formes de violence ritualisée – charivaris, exécution d'effigies) qui impliquent de nouvelles manières de représenter les individus et leurs attentes. Ce qui permet également d'éviter certains travers de l'historiographie de la politisation (l'évolutionnisme, la distinction entre l'infra-pol et la politique moderne) (voir texte de sa communication) – comme dans le modèle de Tilly où ce type de phénomènes sont considérées comme intrinsèquement pré-modernes. **Julien Vincent** mentionne à ce propos les travaux de l'historien anglais James Vernon : selon lui, au début du XIXe siècle tout est politique, le politique est omniprésent et inséré dans tous les aspects de la vie quotidienne. Au lieu de connaître un processus de politisation, c'est plutôt la dépolitisation qui dominerait le XIXe siècle. **Joanna Innes** affirme que, contre Vernon, on pourrait affirmer que la fin du XIXe siècle voit aussi la création de nouveaux forums quasi-politiques, comme la « Primrose League » du parti conservateur dans laquelle certaines formes de sociabilité mêlant les hommes et les femmes acquièrent une signification politique.

Philippe Minard en revient à la question de savoir : qu'est ce qui se diffuse chez Agulhon ? Est-ce d'abord le sentiment d'adhésion à un cadre de référence national ? **Sophie Wahnich** souligne que la nouveauté inaugurée par la RF, c'est d'abord la possibilité de changer de gouvernement et de norme là où auparavant c'était la stabilité immuable qui dominait. La politisation, c'est donc peut-être avant tout l'élargissement d'un champ des possibles.

Tout le monde s'accorde néanmoins pour reconnaître qu'il ne s'agit pas d'un mouvement à sens unique, il y a un mouvement dans les deux sens : le processus de politisation prend à la fois la forme d'une descente « par en haut » et d'une insertion par en bas. **Benoit Agnès** évoque les travaux de Peter Mac Phee à cet égard et note que M. Agulhon disait déjà cela, que son travail est moins caricatural que ce que certaines présentations peuvent laisser penser.

Joanna Innes note qu'à cet égard, l'historiographie britannique a construit cette question d'une façon sensiblement différente : la question de l'identité de classe y a été centrale. L'une des questions posée était : les dirigeants radicaux appartenaient-ils aux "classes ouvrières" ou

aux “classes moyennes”. Les historiens anglais se sont peu intéressés aux médiateurs culturels, même dans le cadre du chartisme il n'existe pas réellement de réflexion autonome sur la question de la diffusion, sur le rôle des organisateurs et des militants. **Ultan Gillen** souligne que dans le cas de l'historiographie de l'Irlande il existe en revanche des débats assez proche des réflexions des historiens français : on s'est interrogé sur le rôle de la « hidden gentry » catholique à la tête de la population catholique, ou bien sur le rôle des prêtres catholiques dans le mouvement national irlandais. **Joanna Innes** ajoute que Matthew Cragoe a également mené ce type de recherche dans le cas du pays de Galles en examinant le rôle des prêtres non-conformistes³. De même, on a parfois suggéré que les méthodistes ont contribué à la politisation des travailleurs agricoles plus tard dans le XIXe siècle ('the revolt of the field').

La question des modalités des transferts culturels et des circulations intellectuelles entre pays est ensuite posée. Quel était le rôle des médiateurs ou des intermédiaires en ce domaine ? **Benoit Agnès et François Jarrige** rappellent l'influence des passages et des transferts entre les deux côtés de la Manche, de nombreux radicaux et socialistes font le voyage en Grande-Bretagne sous la monarchie de Juillet et en rapportent des expériences. Les irlandais jouent également un grand rôle dans la circulation des formes de mobilisation politique. **Déborah Cohen** suggère de réfléchir aux conditions de possibilité de l'apparition des meneurs et des militants. Elle note qu'il est difficile pour les historiens du XVIIIe siècle d'identifier ce type d'individus. **Ultan Gillen** demande quel rôle les anciens soldats napoléoniens ont joué dans la diffusion du politique ? **Gilles Malandain** présente rapidement l'historiographie du bonapartisme populaire au XIXe siècle depuis les recherches de Bernard Ménéger sur *Les Napoléon du Peuple* jusqu'aux travaux plus récents de Sudhir Hazareesingh sur les légendes napoléoniennes. Ces différents auteurs insistent beaucoup sur l'importance des anciens soldats de l'Empire, Sudhir Hazareesingh considère qu'on minore l'importance du bonapartisme et qu'il a été le vecteur d'une politisation de masse avec des effets durables. Mais il reste difficile de retrouver la trace de l'influence des anciens soldats. Il existe des problèmes de sources, Hazareesingh travaille surtout à partir des archives préfectorales. **E. Fureix** insiste sur le fait qu'il faut prendre au sérieux les manifestations politiques du quotidien les plus infimes comme les cris séditieux.

Deborah Cohen suggère que la capacité des individus à se présenter comme des acteurs politique dépend du vocabulaire dont ils disposaient. **Sophie Wahnich** note que cette discussion oblige à penser la spécificité de la politique du peuple ou la politique populaire. Comment s'opère t-elle ? Peut-on l'examiner à partir de la notion de ruse ? Les gens faisaient souvent preuve d'une grande inventivité pour faire advenir leurs revendications, pour conclure des alliances.

Joanna Innes propose ensuite d'ouvrir un nouvel ensemble de questionnement. Elle demande comment, à différentes époques, l'économie et la société ont été construites comme des sphères d'activité distinctes, avec leur logique propre et leur propre formes d'action. Et quel effet cela a-t-il pu avoir sur le statut politique des questions soulevées dans ces deux champs. **Michael Drolet** affirme qu'au XIXe siècle, les français se pensaient comme étant économiquement en retard. La conséquence de ce constat est que l'état de l'économie était inévitablement conçu comme un enjeu politique. **Joanna Innes** dit néanmoins que même si au niveau de la politique économique nationale il est indéniable que les questions économiques étaient politisées, cependant les actions économiques de la plupart des individus

³ Matthew Cragoe, *Culture, Politics and National Identity in Wales, 1832-86*, Oxford University Press, 2004.

de l'époque peuvent être considérées comme n'étant pas politiques : les conflits sur le terrain économique, par exemple, n'étaient donc pas nécessairement construits et pensés comme des conflits politiques. **Michael Drolet** ajoute qu'en France les questions économiques et sociales n'ont pas connu un processus de dépolitisation similaire à celui qu'on observe en Grande-Bretagne, cela tient au statut différent de l'économie politique dans les deux pays. Dans le contexte anglais, Ricardo dépolitise l'économie alors qu'en France, par contraste, l'économie est toujours conceptualisée dans un langage politique. **Philippe Minard** propose d'expliquer cette différence par la suppression des corps intermédiaires à l'époque révolutionnaire. La RF ayant supprimé les strates intermédiaires, les individus s'adressent directement à la seule instance capable de trancher les questions : l'Etat, au lieu de rester au niveau local les questions de politique économique remontent au centre. Il y a donc une politisation plus forte des questions socio-économiques. **Julien Vincent** ajoute que certains savoirs interviennent dans la politisation de certaines questions, pensons aux statistiques et au rôle de la mise en série et de la collecte des informations dans la politisation de certaines questions. Pour les auteurs qu'il étudie, les développements politiques et sociaux ont lieu en parallèle. **Joanna Innes** ajoute de nouveau que des parallèles peuvent être trouvés en Angleterre, même si les corps intermédiaires n'y ont pas été supprimés. Les économistes et les questions économiques, comme de nombreuses autres questions qui auraient pu être cantonnées à un niveau local, se retrouvent constamment au parlement au début du XIXe siècle. L'une des tâches des gouvernements des années 1830 fut de relégitimer un ensemble d'arrangements intermédiaires capable de les contenir au niveau local. **Philippe Minard** considère néanmoins qu'il existe une indéniable spécificité du cas français. Compte tenu du fait que l'Etat français n'était plus censé intervenir à partir des années 1790, ceux qui demandaient son soutien ou son intervention devaient en permanence justifier leur demande en la présentant comme exceptionnelle. **Julien Vincent** suggère que l'une des voies de la « politisation » en France réside dans la prise en charge de questions locales par les académies, par ce moyen certaines questions peuvent devenir des enjeux politiques nationaux. **Joanna Innes** a quelques réserves sur la possibilité de décrire ce processus en terme de politisation ; même si ces questions peuvent à terme devenir « politiques » le processus qui y conduit peut lui-même être décrit comme « non politique ».

Sophie Wahnich met en garde contre un glissement de la discussion : il est question à la fois de la politisation des acteurs et de la politisation de certains objets/questions, or il y a deux choses différentes qu'il faut distinguer. Certaines sujets touchant les individus peuvent être politisés sans que les individus eux-mêmes ne soient politisés, ce qu'on peut observer dans le cas des accidents industriels.

Le sujet de la discussion se déplace ensuite vers la question de savoir si la politisation est nécessairement un processus qui provient de la gauche. Plusieurs participants insistent sur la pluralité des modalités possibles et des voies de la politisation, en dehors des seules périodes de révolte et de contestation sur lesquelles se focalise souvent l'analyse. **Laurent Colantonio** mentionne ainsi le cas des associations protestantes en Irlande : une forme de mobilisation anti-démocratique. **Benoît Agnès** évoque les cas des mobilisations réactionnaires ou carlistes en France (voir aussi le texte de Patrick Harismendy sur la Paroisse comme structure de politisation). **Joanna Innes** souligne qu'en Grande-Bretagne la fidélité à la couronne est aussi une forme de politisation : durant la RF le loyalisme mobilise les populations. Elle demande s'il existe le même type d'allégeance au souverain en France ? **Sophie Wahnich** répond que non, il n'y a pas de procédures d'allégeance au souverain équivalente à celles qu'on observe en GB au XVIIe et XVIIIe siècle. Sous la Révolution française l'allégeance se fait de plus en plus à la loi plutôt qu'au souverain. Selon **Gilles Malandain** c'est en effet une question qui

n'a pas été assez travaillé, notamment sous la Restauration où les modèles nés sous la révolution se recomposent dans d'autres contextes politiques. La thèse récente de Corinne Legoy sur les éloges au souverain apporte des éléments (*Éloges politiques et thuriféraires de la Restauration: Chanter, servir et combattre, les sens de la célébration*, Paris 1, 2004).

IV- Conclusions et quelques perspectives

E. Perreau-Saussine souligne que la France est le pays de l'illusion du politique, les discussions de l'atelier et sa confusion illustrent selon lui cette tendance nationale à tout politiser. Il faut commencer par préciser ce qu'est le politique, circonscrire ses frontières pour pouvoir élaborer une réflexion cohérente. **F. Jarrige** souligne que l'atelier d'Oxford a également été marqué par une certaine confusion, cela tient aussi au fait que ces réunions devaient permettre de faire servir à faire se rencontrer historiens anglais et français et à faire émerger un langage commun par la discussion libre. **Joanna Innes** note de son côté que c'est la tendance naturelle des historiens de complexifier les problèmes.

F. Bensimon note quant à lui que la réflexion pourrait sans doute progresser en partant de l'étude de modes singuliers de participation politique et de leur singularité (presse, formes autobiographiques). Il met l'accent en particulier sur deux formes de mobilisation qui mériteraient sans doute d'être davantage étudiées pour notre période : la manifestation et la réunion publique, pourquoi la manifestation devient une tradition française alors que les réunions publiques en plein air sont plus nombreuses en Grande Bretagne ?

Philippe Minard note que les discussions de la journée font émerger deux objets qui permettraient de préciser les enjeux et le questionnement autour de « réimaginer la démocratie » : la pétition et l'Association.

Maxim Kasdi souligne qu'il a été intéressé par la question de l'articulation entre les différents niveaux du politique et par la question de la manière avec laquelle les individus les conceptualisent.

Sophie Wahnich souligne qu'il faut commencer par résoudre certains problèmes de définition : se mettre en particulier d'accord sur le sens de la démocratie. Les hiatus de la discussion sont liés aux différences dans la définition de l'objet. Il faut aussi davantage clarifier l'articulation entre politisation et démocratie. **Joanna Innes** note qu'il faut éviter de partir d'une notion fermée a priori de démocratie, mais qu'il faudrait plutôt essayer de la saisir en l'entourant, le but est de comprendre comment les acteurs envisagent et parlent de la démocratie.

Emmanuel Fureix observe que la dépolitisation semble être un concept insuffisamment étudié. **Laurent Colantiano** se demande comment les contemporains pensaient eux-mêmes cette idée de politisation. **Julien Vincent** est d'accord sur le fait qu'une histoire intellectuelle de la notion de politisation serait intéressante.

Benoit Agnes dit de son côté qu'il serait intéressant d'étudier les « choses banales » de la mobilisation politique, comme les souscriptions, les réunions, etc... Mais **Déborah Cohen** pense de son côté que ces choses ne sont pas si banales que cela : il pourrait être possible de pénétrer encore plus près des aspects quotidiens des pratiques individuelles.